



FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAR PRÉFECTURES-SGCD DECLARATION PRELIMINAIRE DU 4 JUILLET 2023

Madame la présidente,

Mesdames, Messieurs représentant de l'administration,

Chers collègues,

Depuis des années maintenant, notre organisation syndicale dénonce et vous alerte sur les conditions de travail et les organisations du travail devenues insoutenables sur l'ensemble des services de préfectures, SGCD et SGAMI de métropole et des outre-mer.

Depuis des années le pouvoir politique, et avec la complicité de certains hauts fonctionnaires, a détruit le service public et le service au public, laissant sur la touche une grande partie de la population qui aujourd'hui est en colère.

Tout le monde le dénonce : élus de la nation, medias, défenseur des droits, cour des comptes etc. et pourtant rien ne se passe. Les agents des préfectures, des sous-préfectures et des SGCD qui eux sont en première ligne, constatent, souffrent et subissent, par voie de conséquence.

Les années passent et rien ne change ...

De temps à autre l'administration propose quelques pansements mais rien sur le fond ...

C'est pourquoi, FO continuera pour ce nouveau mandat à dénoncer la souffrance ressentie par les personnels des préfectures, des sous-préfectures et SGCD qui subissent depuis des années les conséquences néfastes sur leurs conditions de travail des différentes restructurations, réformes et réorganisations successives mal pensées et inadaptées à leur quotidien.

FO ne veut plus :

- ✓ Des services des préfectures et des SGCD engorgés de toutes parts qui n'arrivent plus à assumer le travail quotidien générant souffrance, frustration et abandon.
- ✓ Des CERT complètement sous l'eau, classés en 2 catégories les CERTs aidés et les CERTs aidants, et qui ne peuvent compter que sur des contractuels pour fonctionner. Toutefois, ce sont des emplois précaires que l'on remercie au bout d'un an...
- ✓ Des cadres intermédiaires qui s'éloignent de leurs équipes et du management du travail ou des organisations qui font perdre le sens du travail générant la aussi souffrance et fuite ...



Pire, le désespoir est tel qu'on observe que, pour faire face à cette pression, dans certaines préfectures, des chefs de service utilisent de manière détournée le « portail des traces » pour surveiller l'activité de leurs agents ! Et oui, on en est arrivé là ! Pour FO, il est hors de question que se généralisent de telles pratiques scandaleuses, d'un autre temps !

Sur les conditions de travail qui se dégradent, les premiers impactés seront les agents qui subiront de plein fouet les ambitions personnelles de leur supérieur, sans aucun retour financier de leur part. FO dénonce dans cette instance nationale, le refus affiché de l'administration d'effectuer un bilan de l'indicateur de risque majeur psycho social à savoir : le volume national des heures écrêtées et des heures supplémentaires réalisées dans les préfectures et SGCD... POURQUOI ? Comment une Direction des Ressources Humaines du Ministère peut-elle se passer d'un tel bilan ? Pour FO, c'est la consternation sachant que dans chaque bilan social départemental, RSU, cette donnée doit être communiquée Serait ce donc une volonté affichée de refuser de regarder la vérité en face et la PEUR du résultat ?

Il faut engager une véritable réflexion sur les moyens accordés à la médecine de prévention et à la refonte nécessaire de la circulaire sur les assistants et conseillers de prévention. Cette remise à jour est capitale et doit prévoir obligatoirement des moyens alloués en ETP afin d'être à la hauteur du cadre réglementaire.

Notre syndicat évoquera tous ces sujets et ses revendications en matière sociale lors des rencontres de l'ATE. Ce rendez-vous doit marquer d'un tournant l'évolution des préfectures, des sous-préfectures et des SGCD, la place de l'humain doit être de nouveau au centre de toutes ces réflexions.

Pour finir, notre organisation syndicale a déposé un préavis de grève le 23 Juin 2023 compte tenu de la dégradation continuelle des conditions de travail pour nos collègues de Mayotte. Les négociations n'ont pas abouti à ce stade. Les collègues sont en grève à compter de ce jour,

La sécurité et l'accompagnement de nos collègues doit être au cœur de toutes vos actions en cours.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous demandons que cette déclaration préalable soit annexée au procès-verbal de la réunion de ce premier CSAR FS de ce jour

Un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

